Programme de Formation

Premiers secours en entreprise

Organisation

Durée : 2 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne souhaitant se sensibiliser aux gestes de premiers gestes de secours.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser des gestes essentiels du secours d'urgence,
- Être capable de se protéger, de protéger la victime et les témoins,
- Connaître et être capable d'alerter les secours d'urgence adaptés,
- Être capable d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Compétences visées

- Cadre réglementaire et légal de l'organisation des opérations de prévention et de secours
- Mettre en œuvre les procédures d'alerte des secours et les autres mesures prédéfinies en cas d'incident
- Appliquer les techniques de premiers secours en cas d'urgence
- Assurer la protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

Description

Partie théorique

- La protection et la prévention,
- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger,
- Protéger la victime exposée à un danger,
- L'alerte et l'information : les moyens d'alerte, les numéros d'urgence, le message d'alerte,
- Secourir : la victime saigne abondamment, la victime a perdu connaissance mais elle respire.

Partie pratique

- Arrêt cardiaque : prise en charge de la victime adulte et réalisation des gestes associés,
- Hémorragies externes : réaliser les gestes de secours pour arrêter ou limiter la perte de sang de la victime,
- La perte de connaissance,
- Libération des voies aériennes et Position Latérale de Sécurité.

Prérequis

Aucun pré-requis.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et cas pratiques

Echanges entre les participants et le formateur

Moyens et supports pédagogiques

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Mise en situation des participants, exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation, ...

Modalités d'évaluation et de suivi

Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle continue ; elles permettent de développer ou de certifier des compétences clés mais ne délivrent pas de diplôme d'État, ni RNCP.

- Validation par des ateliers de mise en pratique
- Quizz
- Attestation de formation à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette attestation est requise pour la déclaration au passeport de prévention.

Informations sur l'accessibilité

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif à **formation@kerea.eu**

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif à **formation@kerea.eu**

Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu